

Soutien à l'implantation en zones d'activités

Terres de Montaigu,
Communauté de communes
Montaigu-Rocheservière
soutient, avec les communes,
les projets économiques du territoire
grâce à son programme d'aides.

Terres de Montaigu a souhaité accompagner financièrement les projets s'inscrivant dans les orientations ambitieuses du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI):

- · Le maintien et le renforcement du commerce de proximité,
- · Le regroupement des activités sur les zones économiques prévues à cet effet,
- · La densification et la requalification du bâti économique





Artisans, vous souhaitez vous installer en zone d'activités ?



POUR QUI?

- · Je suis artisan du bâtiment ou de production, je suis gérant d'un garage automobile
- · Mon entreprise est installée à mon domicile ou isolée
- · Je réalise moins d'un million d'euros de chiffre d'affaire



POUR QUEL PROJET?

Je souhaite installer mon entreprise en zone d'activités.



LES CONDITIONS ?

Réaliser une enveloppe de travaux d'au moins 10 000 € HT



LE MONTANT DE L'AIDE ?

Terres de Montaigu finance votre projet à hauteur de 20% des dépenses éligibles jusqu'à 75 000€ HT de travaux.







Le service développement économique : le guichet unique des porteurs de projet

Le service développement économique de Terres de Montaigu se tient à votre disposition pour :

- Faciliter votre implantation en zone d'activités
- Vous conseiller et vous accompagner dans vos projets
- Le partage d'informations socio-économiques
- Vous mettre en contact avec des professionnels du secteur et des partenaires.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 Tél.: 02 51 46 45 44

Mail: economie@terresdemontaigu.fr

TERRES DE MONTAIGU

Communauté de communes Montaigu-Rocheservière